

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 90 (1963)
Heft: 2 [i.e. 2-3]

Artikel: Si vous allez...
Autor: Decollogny, Ad.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-233172>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

siffler, en roulant sa langue dans sa bouche, ce qui imitait un peu l'ocarina. C'était merveilleux. Mon papa admirait beaucoup la manière de siffler de Gustave. Moi aussi, mais je n'ai jamais été fort pour siffler. Et pourtant, j'en ai dû siffler des choses, dans ma vie ! J'ai tout d'abord dû siffler la belle blouse bleue que je convoitais tant : c'était trop cher. Puis le bredzon qui était le rêve de mes nuits : trop cher ! Maman en faisait, mais c'était pour des gens qui pouvaient se payer un complet d'armailli à 40 fr. Pour nous, c'était trop cher ! On s'habillait à meilleur compte, que voulez-vous !

Et comme à douze ans je suis parti aux études, j'ai eu, en guise de bredzon, mon uniforme de collègue ! Je l'aurais bien échangé contre le bredzon de mes rêves, mais il n'en pouvait être question, vous comprenez.

Après tout, pourquoi n'aurait-on pas pu avoir, au collège, une section d'étudiants gruériens portant comme uniforme le bredzon ? Cela aurait certainement eu du cachet et du succès. Peut-être avait-on

peur que nous ayons trop de succès ? Je n'en sais rien. Ce n'est que maintenant que je me pose la question.

Quand je gardais les vaches avec Gustave, je ne me posais pas tant de questions : je jouais avec tout ce qui me tombait sous la main, je dévorais les pommes de terre à moitié crues « cuites » (!) sous la cendre, et si je n'avais pas entendu au fond de moi-même un appel irrésistible, jamais je n'aurais quitté ma petite maison en bois pour revêtir l'uniforme de collégien, oh non ! J'aurais continué à garder les vaches avec Gustave quelques automnes encore et puis j'aurais appris un métier tout simple chez nous. Mais Celui qui a appelé le prophète Amos de derrière ses vaches m'avait appelé déjà avant que je garde celles de l'oncle Alexandre avec Gustave. Alors, ma foi, j'ai répondu, j'en suis heureux. Mais je suis sûr que le bon Dieu ne m'en veut pas de repenser avec attendrissement au temps où je gardais Réveil, Pindzon, Tacon, avec Gustave. C'était quand même un beau temps !

Si vous allez...

... à Chavannes-le-Chêne, vous irez sans doute voir la modeste chapelle, classée aujourd'hui comme monument historique, dont le clocher roman est formé par la prolongation du mur de façade plus haut que le toit et dont la partie supérieure est percée de deux trous pour permettre aux cloches de sonner à tous vents, l'une d'elles est du XVe siècle et l'autre de 1684. Sur le territoire de cette commune, et à quelque distance du village, se dresse une tour solitaire, dernier vestige du château des sires de Saint-Martin-du-Chêne, famille importante au moyen âge. On y fait actuellement des fouilles archéologiques, qui ont permis des constatations du plus haut intérêt. Quand cette demeure fut devenue inhabitable, les seigneurs d'alors transférèrent leur résidence au village, dans une maison devenue auberge. On y voit encore une plaque de cheminée aux armes des Hennezel et des Gingins, de 1644, autrefois à l'étage, actuellement au rez-de-chaussée, dont il existe une réplique au château de La Sarraz. Il existe encore un motif héraldique aux armes des Muller et des Hennezel.

Ad. Decollogny.